



DÉLIBÉRATIONS

Conseil d'Administration du 25 juin 2026

N°10/2026 : Approbation procès-verbal de la séance du 12 mars 2026

N°11/2026 : Approbation du calendrier et des modalités d'élaboration du budget 2027

N°12/2026 : Approbation du bilan social EHESP 2025

N°13/2026 : Approbation du Référentiel National d'Equivalences Horaires (RNEH)

N°14/2026 : Approbation de la présentation et adoption du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière

N°15/2026 : Approbation sur la procédure de saisine et de traitement du référent intégrité scientifique

N°16/2026 : Approbation des modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) des masters et mastères spécialisés pour l'année universitaire 2026-2027

N°17/2026 : Approbation de la transformation du Cycle Gestion des situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et de crise en Diplôme Etablissement « Anticipation et pilotage des Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE) et de crise »

N°18/2026 : Approbation de la politique tarifaire

N°19/2026 : Approbation de l'arrêté Ingénieur du Génie Sanitaire (IGS)

N°20/2026 : Approbation de la délégation de compétences à la directrice pour la concession de restauration.



DELIBERATION N°10/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'École des hautes études en santé publique,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve le procès-verbal de la séance du 12 mars 2026.

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP



DELIBERATION N°11/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 15 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 15 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique, notamment son article 15,

Vu, l'Article R.719-64 du code de l'éducation,

Dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve le calendrier et des modalités d'élaboration du budget 2027, à savoir :

- 2 juillet 2026 : lettre de cadrage budgétaire à destination des Centres de Responsabilité (CR).
- Du 15 septembre au 10 octobre 2026 : conférences budgétaires avec les CR.
- Octobre 2026 – début novembre 2026 : arbitrages budgétaires.
- 10 décembre 2026 : vote du budget initial 2027 par le Conseil d'Administration.

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP



DELIBERATION N°12/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique ;

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation ;

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique ;

Vu, le décret n° 2022-1474 du 24 novembre 2022 portant création de l'Université de Rennes et approbation de ses statuts,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve le bilan social EHESP 2025.

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP



DELIBERATION N°13/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, les articles de 175 à 181 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu, l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve le Référentiel National d'Equivalences Horaires (RNEH).

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP



DELIBERATION N°14/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, les articles de 175 à 181 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu, l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve la Présentation et l'adoption du Schéma pluriannuel de stratégie immobilière.

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHEP



DELIBERATION N°15/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, les articles de 175 à 181 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu, l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve sur la procédure de saisine et de traitement du référent intégrité scientifique.

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP



DELIBERATION N°16/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, les articles de 175 à 181 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu, l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) des masters et mastères spécialisés pour l'année universitaire 2026-2027.

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP



DELIBERATION N°17/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, les articles de 175 à 181 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu, l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve la Transformation du Cycle Gestion des situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et de crise en Diplôme Etablissement « Anticipation et pilotage des Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE) et de crise ».

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP



DELIBERATION N°18/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, les articles de 175 à 181 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu, l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve la politique tarifaire.

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP



DELIBERATION N°19/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique,

Vu, les articles de 175 à 181 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu, l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve l'arrêté Ingénieur du Génie Sanitaire (IGS).

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHESP



DELIBERATION N°20/2026

Vu, l'article L.1415-1 du Code de la santé publique,

Vu, l'article L. 756.2 du Code de l'éducation,

Vu, la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, notamment ses articles 85 et 86,

Vu, le décret n° 2006-1546 du 7 décembre 2006 modifié relatif à l'Ecole des hautes études en santé publique, notamment son article 7,

Le Conseil d'Administration, réuni en sa séance du 25 juin 2026, approuve la délégation de compétences à la directrice pour :

- Mettre en œuvre et conduire la procédure de publicité et de mise en concurrence organisée en vue de la conclusion de la concession de restauration,
- Choisir le concessionnaire,
- Conclure le contrat de concession ainsi que toute modification ultérieure.

Rennes, le 25 juin 2026

Monsieur Philippe SUDREAU
Président du Conseil d'administration
de l'EHEP